



## Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2025

L'an 2025 le mercredi 12 mars à 18 heures l'association « Sauvegarde du Patrimoine Pressecagnien » a légalement convoqué ses adhérents à l'assemblée générale appelée à délibérer sur l'ordre du jour pour l'exercice 2024. Réunie à la Maison pour Tous l'assemblée est présidée par Mme Françoise TALLANDIER en sa qualité de présidente.

Sont présents :

Mesdames DELAVARENNE Monique, trésorière, DESCHAMPS Évelyne, représentant la municipalité, GARNIER Béatrice, GLEIZES Céline, LENAOUR Yvonne, MAGNAUDEIX Marie-Madeleine, MAINGUY Geneviève et monsieur MAINGUY Pascal, le maire.

Sont absentes excusées (pouvoir) :

Mesdames COUPEL Nicole, secrétaire, et NOÉ Madeleine, membre du conseil d'administration.

Avant de passer à l'ordre du jour, la présidente remercie les personnes présentes, les bénévoles pour leur aide au cours de l'année écoulée notamment celles et ceux qui ont aidé l'association lors de l'organisation et la tenue de la Foire à Tout.

### 1 Rapport moral 2024

La présidente rappelle que l'association a pour objet la mise en valeur et la préservation du patrimoine culturel et naturel de notre village. La présidente donne lecture des activités de l'année 2024, au cours de laquelle plusieurs types de patrimoine ont été mis en avant.

- la Foire à Tout, le dimanche 19 mai, a vu le retour des "Trouvailles pressécagniennes". Seuls les emplacements et la buvette ont été gérés par l'association qui a également tenu un stand afin de se faire connaître.
- en mai l'association a participé au "Printemps des cimetières", un événement national, en organisant une visite libre dans notre cimetière afin de mettre en évidence les femmes, thématique de l'édition 2024. Bons retours sur l'initiative. L'association Pressagny En Fleurs a été partenaire de cette animation.
- en juin, les 21, 22 et 23, participation à la 26<sup>ème</sup> édition des "Journées du Patrimoine de Pays", autre événement national. Organisation d'un circuit libre dans le village et en bord de Seine avec la réalisation de panneaux sur notre patrimoine et « nos petites histoires » en rapport avec l'eau. *"l'eau, utile à tous" étant le thème retenu en 2024.* Vu l'intérêt du public ces panneaux sont restés en place plus longtemps que prévu.
- lors de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre village l'association a été partenaire de la municipalité. Pour l'exposition du mardi 27 août elle a réalisé des affiches historiques. De nombreux visiteurs, toutes générations confondues.
- le 15 décembre, à l'occasion de l'animation "Noël pour Tous", l'association a offert à toutes et à tous un vin chaud pour un moment de partage à l'église Saint-Martin.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2 Rapport financier 2024

Mme Monique DELAVARENNE, trésorière, présente l'état des dépenses et recettes de l'année 2024 (en annexe).

Soumis au vote le bilan financier 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### 3 Budget prévisionnel 2025

Un budget prévisionnel pour l'année 2025 est présenté par la trésorière. Il est à noter que le montant de l'adhésion reste inchangé ; il est fixé à 10 euros par personne adhérente.

Le budget est présenté à l'équilibre et adopté à l'unanimité des membres présents.

### 4 Orientation des activités 2025

Promouvoir et sauvegarder notre patrimoine reste la ligne de conduite pour cette nouvelle année.

La présidente signale qu'il n'y aura pas de nouvelle édition des "Trouvailles pressécagniennes" ; trop peu de bénévoles pour assurer l'organisation d'une foire à tout.

Au mois de mai l'association participera à "PIERRES EN LUMIÈRE" l'évènement qui met en lumière, au sens propre comme au figuré, le patrimoine normand. Une programmation sur deux jours est prévue afin de mettre en lumière notre église Saint-Martin.

Toujours en mai, participation à la 10<sup>ème</sup> édition du "Printemps des cimetières", sur le thème « Faune, flore et biodiversité dans les cimetières », avec une proposition d'animation familiale.

A l'occasion de la 27<sup>ème</sup> édition des Journées du Patrimoine de Pays, au mois de juin, l'association a le projet d'un évènement ou d'une animation sur le thème 2025 : « Terre à terre ».

Le 7 septembre se tiendra le Forum des associations à Notre-Dame-de l'Isle : possibilité de participation. Pour les Journées européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre, l'architecture pressécagnienne sera mise à l'honneur, le "Patrimoine architectural" étant le thème national retenu pour 2025. Une occasion qui pourrait se renouveler au mois d'octobre, lors des Journées nationales de l'architecture.

En décembre, si "Noël pour Tous" est reconduit, l'association participera.

La présidente annonce qu'en 2025 une campagne de dons en faveur de la restauration de notre église Saint-Martin sera lancée conjointement par la municipalité, la Fondation du Patrimoine et l'association.

À l'occasion de cette campagne l'association prévoit des actions pour permettre, au-delà des fonds mobilisés, de réunir et fédérer les habitants, les nouveaux arrivants et les visiteurs autour du projet.

### 5 Renouvellement du bureau

Conformément aux statuts de l'association deux membres du conseil sont à renouveler tous les ans.

Mmes Nicole COUPEL et Monique DELAVARENNE démissionnent. Mme Nicole COUPEL ne se représente pas. Mme Monique DELAVARENNE se représente au poste de trésorière. La présidente fait appel aux candidatures. Madame Geneviève MAINGUY se porte candidate au poste de secrétaire.

Ces candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Composition du conseil d'administration 2025 :

TALLANDIER Françoise, présidente

MAINGUY Geneviève, secrétaire

DELAVARENNE Monique, trésorière

COUPEL Nicole et NOÉ Madeleine, membres

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 30.



La Présidente  
FRANÇOISE TALLANDIER



La secrétaire  
GENEVIÈVE MAINGUY

# COMPTE de résultat – ANNÉE 2024 (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

CHARGES		Prévisionnel	Réalisé	PRODUITS		Prévisionnel	Réalisé
<b>60 ACHATS</b>				<b>70 VENTE de PRODUITS FINIS</b>			
FOIRE à TOUT (emplacements)			54 € 00	EMPLACEMENTS Foire à Tout		500 € 00	528 € 00
FOIRE à TOUT (buvette)		430 € 00	322 € 10	BUVETTE Foire à tout			659 € 50
FRAIS de FONCTIONNEMENT		100 € 00	65 € 47	<b>Sous-total</b>		<b>500 € 00</b>	<b>1 187 € 50</b>
<b>61 SERVICES EXTÉRIEURS</b>		<b>530 € 00</b>	<b>441 € 57</b>	ADHESIONS		170 € 00	80 € 00
ASSURANCE				DONS			22 € 00
		100 € 00	97 € 89	<b>Sous-total</b>		<b>170 € 00</b>	<b>102 € 00</b>
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>100 € 00</b>	<b>97 € 89</b>				
FRAIS RÉCEPTION « Noël pour Tous »		90 € 00	75 € 59				
FRAIS « Benne à papiers »			3 € 60				
<b>Sous-total</b>		<b>90 € 00</b>	<b>79 € 19</b>				
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>720 € 00</b>	<b>618 € 65</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>670 € 00</b>	<b>1 289 € 50</b>

## TRÉSORERIE au 1er janvier 2024

Espèces - caisse 50 € 00  
Banque 220 € 00

**TOTAL 270 € 00**

## TRÉSORERIE au 31 décembre 2024

Espèces - caisse 266 € 93  
Banque 673 € 92

**TOTAL 940 € 85**